

**Information Caf de la Nièvre**

**Bulletin n°2021-18 du 15 juin 2021**



***PLAN MERCREDI ET BUDGETS***

La bonification de prestation de service perçue dans le cadre du Plan mercredi est à comptabiliser avec la prestation de service ordinaire, en compte 70623.

***FAMILLES-PARENTALITÉ***

 **CLAS**

**Clas d’été** : Les porteurs de projets Clas ont la possibilité de poursuivre leur action Clas sur une période de l’été, afin de renforcer et poursuivre l’accompagnement des enfants et des familles :

* Prolongation de l’action Clas sur la première quinzaine du mois de juillet ; cette période peut être tout à fait propice au renforcement de l’axe socioculturel du Clas ainsi que des relations avec les parents.
* Démarrage de l’action Clas fin août dans l’objectif de reprendre contact avec les enfants et leur famille pour relancer la dynamique de travail avant la rentrée scolaire.

Attention, il s’agit bien d’une continuité de l’action Clas conduite durant toute l’année scolaire ; il ne s’agit pas de créer de nouveaux collectifs d’enfants n’ayant pas suivi le Clas durant l’année scolaire.

Si vous êtes intéressés par cette possibilité, prenez contact avec Marie-Line PERREAU – 03 86 71 42 21 – [marie-line.perreau@cafnevers.cnafmail.fr](mailto:marie-line.perreau@cafnevers.cnafmail.fr)

**Référentiel Clas** : Ci-joint un bulletin de présentation des grands axes du référentiel Clas.



***ANIMATION DE LA VIE SOCIALE***

Épingler **CERTIFICATION DES COMPTES DES ASSOCIATIONS**

Pour rappel, les associations percevant annuellement plus de 153 000 € de subventions doivent produire des comptes annuels certifiés par un commissaire aux comptes. Dans le contexte actuel, les associations peuvent rencontrer des difficultés pour obtenir la certification de leurs comptes, ou pour organiser leur assemblée générale. La Caf de la Nièvre peut donc accepter comme pièce justificative des données financières qui n’ont pas encore fait l’objet d’une certification par un commissaire aux comptes et d’une approbation. Ces déclarations devront bien sûr être conformes aux comptes définitifs certifiés et approuvés.

******

***PAEJ***

***Point d’Accueil Écoute Jeunes***

*Dans le cadre de la réforme de l’Organisation Territoriale de l’État (circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019), le pilotage et l’accompagnement technique des Points d’accueil écoute jeunes (Paej) ont été transférés des services déconcentrés de l’État en charge de la mise en œuvre des politiques sociales (Ddcs/pp) vers les Caf. Rencontre avec le Paej de la Nièvre.*

***Le Paej, qu’est-ce que c’est ?***

*Cécile CASTAN, directrice du Bureau Information Jeunesse de la Nièvre (BIJ 58) :* Le Paej est porté par le BIJ ; c’est un espace d’accueil, d’écoute inconditionnels et immédiats pour les adolescents et les jeunes adultes. Le public a environ de 11 à 30 ans : 11 ans, âge d’entrée au collège ; et 30 ans parce qu’il nous semble important de continuer à aider et accompagner des jeunes, qui sortent des dispositifs d’accompagnement et d’insertion à 26 ans, comme les Missions locales par exemple, et qui ne sont parfois pas tout-à-fait encore autonomes ou à l’aise dans toutes les démarches.

Nous accueillons plutôt un public en situation de vulnérabilité, ou en tout cas en situation de mal-être à un moment donné de leur vie. Les difficultés peuvent être multiples : orientation scolaire compliquée ou non-conforme aux désirs des parents, relationnel et conflits intra-familiaux, santé, sexualité, addictions, violences, beaucoup de situations de harcèlement scolaire ou cyber-harcèlement… L’idée est donc d’être à l’écoute. Jennifer LOUIS, chargée de prévention, est disponible pour recevoir en individuel, en tout anonymat et confidentialité, soit directement dans nos locaux aux BIJ, soit par téléphone, soit par échange sur les réseaux sociaux, ou sur rendez-vous sur le département. Le Paej est en effet un dispositif départemental, nous pouvons donc nous déplacer pour aller rencontrer les jeunes, la plupart du temps dans une structure partenaire comme une Mission locale ou un centre social. Si nous sentons la moindre difficulté de la part du jeune pour se rendre dans la structure proposée, nous convenons avec lui d’un autre lieu.

Nous recevons également les parents d’adolescents ou de jeunes adultes, qui se retrouvent en difficulté avec leur enfant pour toutes les problématiques évoquées ci-dessus.

Outre cette partie d’accueil et d’écoute individuelle, le Paej exerce des missions de prévention, à travers notamment des actions collectives en établissements scolaires ou dans des structures accueillant des jeunes, sur différentes thématiques : prévention du harcèlement et du cyber-harcèlement, vie affective et sexuelle : de la notion de consentement aux différents moyens de contraception, en passant par les IST, l’identité sexuelle…

*Jennifer LOUIS, chargée de prévention au Paej de la Nièvre* : Nous menons également des ateliers autour du développement des compétences psychosociales : nous intervenons par exemple à la demande d’une classe – soit par le professeur principal ou soit parce que les élèves en ont exprimé le besoin – pour lutter contre les conflits et favoriser la communication non violente au sein d’une classe, pour développer le mieux-être, trouver sa place dans la classe, améliorer l’ambiance de travail… L’idée est de mener plusieurs ateliers ; les compétences psychosociales se travaillent sur plusieurs séances, en général avec des demi-classes, pour ensuite se retrouver avec en classe entière et leur « laisser la main ». Les jeunes doivent vraiment être acteurs de ces interventions, qui nécessitent également une forte implication des personnels éducatifs.

*Cécile CASTAN* : Tous ces ateliers et thématiques intéressent indifféremment les établissements scolaires et l’ensemble des structures accueillant un public jeune, auprès de qui nous intervenons également. D’autres sujets peuvent être proposés, comme l’égalité filles-garçons par exemple.

*Jennifer LOUIS* : Nous nous adaptons en fonction des structures : si une structure rencontre une problématique qui ne figure pas dans le catalogue, nous adapterons nos contenus pour répondre à son besoin. Tout ce qui est proposé au sein des établissements scolaires est déclinable en dehors des établissements scolaires. Nous proposons essentiellement des animations participatives : l’idée est que les jeunes soient acteurs de l’intervention ; nous ne proposons pas de conférences ou de cours magistraux : nous nous appuyons sur des jeux, des mises en situation…

*Cécile CASTAN* : Nous avons par exemple un jeu de plateau « Pass’Santé Jeunes », qui permet de balayer plusieurs thématiques autour de la santé : le bruit, l’environnement, Internet et les réseaux sociaux, la sexualité… toutes les thématiques abordées sur le [site Internet Pass’Santé Jeunes Bourgogne Franche-Comté](https://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/) élaboré par l’ARS et l’IREPS. Le jeu permet de lancer des mini-débats, faire des mimes… nous l’utilisons aussi sur des stands lors de permanences Paej sur différents événements. Cela permet également aux jeunes qui ont des questionnements sur ces thématiques de s’orienter sur un site Internet où l’information est fiable et vérifiée.

***Lorsque vous intervenez en collectif, c’est donc sous la forme d’ateliers, avec de petits groupes, et de manière ludique ?***

*Jennifer LOUIS* : Dans l’idéal, oui. De trop gros groupes ne permettent pas à chacun de prendre sa place ; il est important que tout le monde puisse avoir un temps de parole. Tout cela s’organise avec la structure qui nous sollicite ; quand une demande nous est faite, nous réfléchissons ensemble aux formats possibles ; nous nous adaptons également aux effectifs des structures, aux âges des jeunes… Par exemple, pour tout ce qui tourne autour de la vie affective et sexuelle, nous mènerons deux types d’ateliers différents : un pour les 11-14 ans autour du rapport à l’autre, du consentement, des sentiments amoureux ; et un pour les jeunes à partir de 14 ou 15 ans, où nous pouvons vraiment commencer à aborder la thématique de la sexualité, contraception, IST… Nous nous adaptons également aux programmes scolaires : on n’aborde par la sexualité avec des ados qui n’ont pas étudié l’appareil reproducteur en classe.

Outre les ateliers, au titre des Promeneurs du Net, j’ai un compte Instagram professionnel qui me permet d’animer des temps collectifs dédiés aux jeunes : à chaque vacance scolaire, je prends un temps « Insta’G » où les jeunes peuvent m’interroger de manière anonyme et confidentielle via une boîte à questions sur tout ce qui concerne la vie affective et sexuelle. L’idée de cette action est de pouvoir être une oreille attentive, rassurer (beaucoup de jeunes se posent des questions sur leur « normalité », il est important pour eux d’entendre dire qu’on les comprend et qu’on prend en compte leurs inquiétudes), puis les conseiller et les réorienter vers les structures les plus adaptées au besoin. Je fais donc le lien vers tous les partenaires de la jeunesse et de la santé (Maison des ados, centre de planification, centre de dépistage…) Comme dans toutes nos interventions, nous ne nous substituons pas à d’autres professionnels, nous apportons une information de premier niveau. Dans le cas des temps « Insta’G », ce qui est intéressant, c’est que nous n’attendons pas que les jeunes viennent nous poser leurs questions, mais c’est nous qui allons vers eux ; nous leur proposons ce temps et ils s’en saisissent ou non. Pour le moment, nous constatons qu’il y a un réel besoin, puisque ces temps fonctionnent très bien ; nous recevons énormément de questions, et tout se fait dans le respect et la bienveillance. Tous les jeunes qui le souhaitent peuvent participer (il n’y a pas d’obligation de s’abonner à mon compte), et l’avantage est que les réponses restent en story à la une, c’est-à-dire qu’elles sont toujours accessibles et écrites. Souvent, beaucoup de jeunes viennent ensuite en message privé préciser des questions.

Certains jeunes m’ont aussi réclamé des live, c’est-à-dire une réponse aux questions en direct, ce qui évite un temps de latence entre question et réponse.

Enfin, nous pouvons organiser des temps phares lors d’événements exceptionnels : par exemple, l’année dernière, la Fête de la musique ayant été annulée, j’avais proposé un blind-test sur les risques liés à l’écoute prolongée et trop forte de musique. Le blind-test permet de démarrer l’animation de façon ludique, puis on commence à évoquer les questions autour du risque lié au bruit et l’audition, et enfin j’apporte des informations et encore une fois je redirige vers les structures et plateformes locales qui peuvent les renseigner.

*Cécile CASTAN* : Et pour finir, nous organisons quelques événements de plus grande ampleur où les jeunes et/ou partenaires peuvent s’inscrire, par exemple des films-débats, débats théâtraux, conférences à destination des professionnels de la jeunesse sur des sujets spécifiques concernant les ados (nous en préparons une sur le signalement en cas de radicalisation), spectacles-débats… Il y a une programmation différente chaque année, à destination des professionnels avec ou sans leur public.

***Quel coût doit prévoir une structure qui souhaite vous solliciter vous l’organisation d’ateliers collectifs ?***

*Cécile CASTAN* : En principe, c’est 45 € par heure, et il faut prévoir en sus les frais de déplacement au départ de Nevers à hauteur de 0,45 €/km. Mais certains ateliers peuvent être proposés à moindre coût, voire même gratuitement, lorsqu’ils sont inscrits dans le cadre des actions départementales menées chaque année par le BIJ : par exemple, quasiment toutes les interventions autour de la vie affective et sexuelle sont gratuites pour les structures. Le mieux est donc de nous contacter directement.

***Et pour une problématique individuelle ?***

*Jennifer LOUIS* : Il y a plusieurs possibilités : le jeune peut nous appeler directement, ou bien passer par une structure partenaire qui souhaite nous l’orienter. Nous sommes joignables par téléphone au bureau de Nevers, ou sur notre téléphone portable. Si le jeune souhaite me contacter directement mais n’est pas forcément très à l’aise, il peut m’envoyer un SMS, soit pour que je le rappelle, mais également pour communiquer par SMS s’il préfère, l’échange n’a pas besoin d’être très formalisé. Je suis également joignable sur mes profils de réseaux sociaux – Facebook et Instagram – que ce soit pour un échange avec un partenaire ou avec un jeune.

Lorsque c’est une structure qui oriente un jeune, il peut m’être utile de connaître ce qui a été identifié, ce qui a déjà été mis en place ; je fais ensuite un point avec le jeune et peux revenir vers la structure au besoin, mais bien sûr sans jamais évoquer les échanges que j’ai pu avoir avec le jeune. Cela peut plutôt être l’occasion de mettre en place des ateliers collectifs à la suite d’une problématique identifiée à travers ce jeune.

Lorsque les jeunes me contactent directement pour me questionner, je leur réponds et les réoriente vers la structure la plus adaptée en fonction du besoin. Si besoin est, je peux l’accompagner sur du plus long terme.

Tout est anonyme et gratuit ; les seuls éléments que je peux être amenée à demander à un jeune sont son âge et son secteur géographique, mais uniquement pour des besoins de statistiques et évaluation.

***Où pourra-t-on vous retrouver prochainement ?***

Cécile CASTAN : Nous serons présents sur des stands de prévention de différentes manifestations. En juin, nous avons plusieurs dates dans le cadre de l’opération « Ville à joie » : nous avons été présents le 10 à La Fermeté, le 11 à Parigny-les-Vaux, et serons le 18 à Livry. Nous devions déambuler dans Nevers avec du matériel de prévention – bouchons d’oreilles, préservatifs, éthylotests – à l’occasion de la Fête de la Musique, mais nous ne savons pas si l’événement pourra être maintenu en raison de la crise sanitaire.

Nous devrions être présents sur différents événements de l’été : « Les Z’accros d’ma rue », sans doute un temps pendant Nevers Plage, le festival Rockabylette à Luzy…

Et puis nous serons la 18 septembre à l’Ufostreet à Saint-Benin-d’Azy.

D’autres dates s’intercaleront au fil de l’eau, car nous essayons d’avoir une veille sur les événements qui se mettent en place sur le département, et il nous arrive également d’être sollicités par des organisateurs.



**LES INFOS DE VOTRE CAF**

**VOS CONTACTS AU SERVICE D’ACTION SOCIALE DE LA CAF DE LA NIÈVRE**

**Responsable du développement social :**   
sabrina.renier@cafnevers.cnafmail.fr – 03 86 71 42 01

**Expert métier et budgétaire :**  
alexandra.jeandot@cafnevers.cnafmail.fr– 03 86 71 42 05

**Coordinatrice pôle technique et budgétaire :**

florence.talandier@cafnevers.cnafmail.fr – 03 86 71 42 61

**Contrôleur :**   
karim.zehhar@cafnevers.cnafmail.fr– 03 86 71 42 04

**Conseillers Techniques :**   
catherine.bellamy@cafnevers.cnafmail.fr– 03 86 71 42 64   
martin.boutet@cafnevers.cnafmail.fr– 03 86 71 42 67   
laurent.febvre@cafnevers.cnafmail.fr– 03 86 71 42 62

[david.kissangou@cafnevers.cnafmail.fr](mailto:david.kissangou@cafnevers.cnafmail.fr) – 03 86 71 42 65

cecile.nguyen-quang@cafnevers.cnafmail.fr– 03 86 71 42 63

marie-line.perreau@cafnevers.cnafmail.fr– 03 86 71 42 21

**Techniciens Conseil :** 03 86 71 42 05

nathalie.barroso@cafnevers.cnafmail.fr

aurelie.chambron@cafnevers.cnafmail.fr

caroline.hautin@cafnevers.cnafmail.fr

**RETROUVEZ EN LIGNE**

L’ensemble des documents Cnaf liés à la crise sanitaire :

<https://caf.fr/partenaires/impacts-covid-19>

Tous les bulletins d’information du service action sociale de la Caf de la Nièvre déjà parus :

<https://caf.fr/partenaires/caf-de-la-nievre/partenaires-locaux/bulletin-d-information-action-sociale>